

## AVIS PUBLIC

Édition du 25 mai 2019

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0851-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 mai 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0851-2019 modifiant le Règlement numéro 0770-2018 visant à accorder une subvention pour l'achat d'un vélo standard ou d'un vélo électrique afin de préciser les règles de remise et spécifiant la preuve d'achat ».
2. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, ce 25 mai 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M<sup>e</sup> Catherine Bouchard